

Madame, Monsieur,

Depuis maintenant 3 ans, le SMD3 travaille avec l'ensemble des élus de la Dordogne pour faire évoluer la collecte des déchets, l'objectif étant de **réduire les quantités de déchets enfouies**. Chaque jour met en évidence l'impact du changement climatique sur notre planète, nos vies et confirme la **nécessité absolue de mieux protéger notre environnement**.

Les élus, dont je fais partie, ont fait collectivement le choix d'**installer des points d'apport volontaire** pour les ordures ménagères, les recyclables (emballages et papiers), le carton brun et le verre. Nous avons également décidé de **mettre en œuvre la redevance incitative**.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la redevance incitative entrera en vigueur. Il ne s'agit pas d'un impôt nouveau. Elle **remplacera la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** qui sera donc supprimée de vos impôts fonciers dès l'année prochaine.

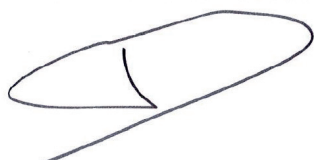
Dans quelques semaines, vous recevrez la **dernière facture pédagogique** avec les **tarifs définitifs 2023** qui seront votés par les élus début novembre.

Nous avons **beaucoup écouté** les remontées qui nous ont été faites par la population et par les élus municipaux pour **améliorer le dispositif** et le rendre **plus accessible, plus juste et plus efficace**. Vous trouverez dans le document joint toutes les explications et les évolutions que nous avons intégrées.

Notre objectif est toujours le même : **diviser par deux les quantités de déchets enfouis**. Nous avons déjà **diminué de 30 %** le tonnage de déchets enfouis. Si tout le monde fait l'effort d'être responsable de ses déchets, **nous allons faire encore mieux**.

Nous avons **besoin de chacun d'entre vous** pour contribuer à **laisser une planète plus propre à nos enfants** et je sais que je peux compter sur vous pour nous aider à réussir !

Pascal Protano,  
Président du SMD3



**Soyons responsables de nos déchets !**